

CONVENTION DE MINI STAGE

Il est convenu entre :

et :

(Etablissement d'origine)

LYCEE SAINT JOSEPH LASALLE

« Le Pizieux »

72700 PRUILLE LE CHETIF

Tél. 02.43.39.16.80

Site www.stjoseph-lasalle.fr

e-mail : sjl@stjoseph-lasalle.fr

(Lycée d'accueil)

Que l'élève :

NOM : Prénom :

Classe : Tél. **e-mail des parents*** :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Participera à un stage de découverte dans la section :

Le ___ / ___ / 2020 de ___ h ___ à ___ h ___

Pendant son séjour dans l'établissement, l'élève stagiaire reste sous la responsabilité du principal du collège. Il doit respecter le règlement du lycée et particulièrement les consignes de sécurité. Pour tout incident ou accident, le directeur du lycée prend contact avec le principal du collège pour fixer la conduite à tenir.

Autorisation Parentale :

Je soussigné(e) père mère tuteur , responsable de l'élève mentionné ci-dessus autorise mon enfant à effectuer un stage d'observation au lycée St Joseph LaSalle aux dates et heures ci-dessus définies par le Directeur du lycée en accord avec le directeur du collège.

L'établissement d'origine

Le Lycée

Le Représentant Légal

Le ___ / ___ / 2020

le ___ / ___ / 2020

le ___ / ___ / 2020

Le Principal ou Directeur

Le Directeur

Signature obligatoire

Pour le mini stage :

☞ **rapporter cette convention de stage remplie et signée**

☞ se présenter à l'accueil du Lycée (en bas du 1^{er} parking) 10 minutes avant le début du mini stage.

☞ se munir du matériel pour prendre des notes.

☞ le repas du midi pourra être pris sur place pour un tarif de 6,00 €.

Pour les sections d'arts « signalétique et décors graphiques » et « métiers de l'enseigne et de la signalétique » prévoir obligatoirement :

☞ matériel graphique : crayons bois, crayons de couleur, feutres, colle, ciseaux, règle, gomme, dossier avec réalisations dans le domaine demandé.

DECOUVERTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES
AU LYCEE ST JOSEPH – LA SALLE
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Déroulement

Pendant les mois de janvier à avril les élèves de 3^{ème} qui souhaitent découvrir nos formations peuvent se rendre dans notre établissement pour participer à des séquences de travail dans le domaine de leur choix.

Après accord entre l'établissement d'origine et le lycée d'accueil, l'élève est pris en charge par des professeurs et découvre lors de séances en atelier ou en salle spécialisée les pré-requis, les méthodes de travail, les exigences de la formation choisie.

La présente convention sert de lien entre les deux établissements. Les informations collectées peuvent enrichir le projet de formation de l'élève et contribuer à préparer son orientation.

L'objectif est de vous faire mieux connaître la formation qui vous intéresse : rencontrer l'équipe pédagogique, les élèves, découvrir les matériels, les locaux.

Sections concernées par les mini-stages :

- Initiation aux sciences de l'ingénieur et création & innovation technologiques en 2^{nde} et BAC STI2D
- Signalétique, et Décors Graphiques en CAP et BMA,
- Photographie : en BAC PRO post 3^{ème}
- Métiers de l'Enseigne et de la Signalétique en BAC PRO post 3^{ème}
- Métiers de la Mode Vêtements en BAC PRO post 3^{ème}
- Métiers de l'Electricité : en BAC PRO post 3^{ème}
- Electricien : en CAP
- Techniques du froid et du conditionnement d'air : en BAC PRO post 3^{ème} (formations initiale et en apprentissage)
- Systèmes Numériques en BAC PRO post 3^{ème}
- Maintenance des bâtiments de collectivités : en CAP

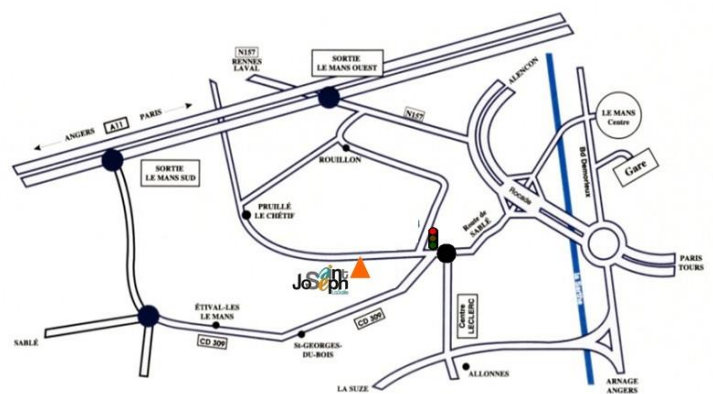
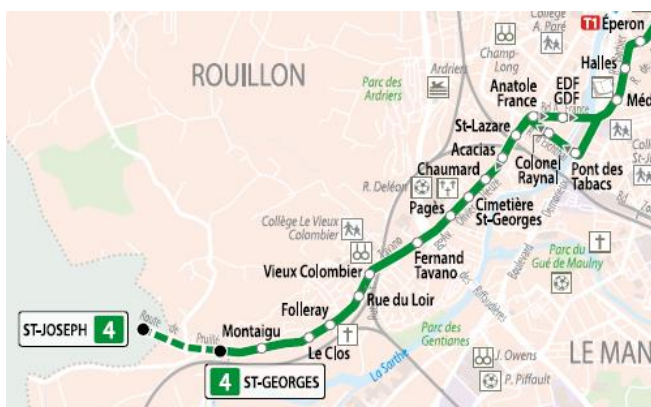
NB : LA PARTICIPATION A UN MINI STAGE NE VALIDE EN AUCUN CAS UNE INSCRIPTION.

POUR TOUTE DEMANDE D'INSCRIPTION, VOUS DEVEZ REMPLIR LE FORMULAIRE (VOIR MODALITES CI-DESOUS).

Comment s'y rendre :

Terminus de la ligne de bus SETRAM n°4 et 26 « St Joseph »

En voiture, stationnement sur place.



Modalités d'inscription pour la rentrée prochaine

- ↪ Remplir le formulaire sur notre site www.stjoseph-lasalle.fr rubrique « Inscriptions ».
- ↪ Après validation de votre demande, nous vous contacterons pour une prise de rendez-vous.
- ↪ Se présenter à l'entretien muni des photocopies des relevés trimestriels, d'une photo d'identité, d'un RIB, la photocopie de la pièce d'identité de l'enfant, la photocopie du livret de famille et d'un **book pour les sections d'arts (Arts appliqués (CCD – STD2A), Communication Visuelle, Signalétique et Décors Graphiques, Métiers de l'Enseigne et de la Signalétique, Photographie)**
- ↪ Frais d'inscription : 10 €.